

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET**

Procès-verbal d'une session régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de L'Islet, tenue par visioconférence le mardi 13 octobre 2020 à 19 h 30.

Étaient présent(e)s :

M ^{mes}	Céline Avoine	Sainte-Perpétue
	Anne Caron	Saint-Damase-de-L'Islet
	Denise Deschênes	Saint-Cyrille-de-Lessard
MM.	Normand Caron	Saint-Jean-Port-Joli
	Hervé Dancause	Saint-Marcel
	Ghislain Deschênes	Saint-Aubert
	Benoît Dubé	Tourville
	Normand Dubé	Sainte-Louise
	Lauréat Fortin	Saint-Omer
	René Laverdière	Saint-Adalbert
	Mario Leblanc	Saint-Pamphile
	Jean-François Pelletier	L'Islet
	Alphé Saint-Pierre	Sainte-Félicité
	André Simard	Saint-Roch-des-Aulnaies

1- OUVERTURE DE LA SESSION

Après vérification du quorum, la session est officiellement ouverte sous la présidence du préfet, M. René Laverdière, qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

8610-10-20 Il est proposé par M. Jean-François Pelletier, appuyé par M^{me} Céline Avoine et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Ouverture de la session
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2020
- 4- Questions écrites du public
- 5- Aménagement du territoire
 - 5.1- Bilan des activités du *Plan de développement de la zone agricole de la MRC de L'Islet*
 - 5.2- Programme d'aménagement durable des forêts
 - 5.2.1- Demande de reconduction du Programme d'aménagement durable des forêts
 - 5.2.2- Travaux de rechargement de la chaussée, reprofilage de fossés et remplacement de ponceaux du chemin du Lac-Therrien à Tourville
 - 5.2.3- Travaux de rechargement de la chaussée, reprofilage de fossés et remplacement de ponceaux du chemin du Lac-Therrien à Tourville – Désignation du représentant
 - 5.2.4- Travaux de reprofilage de fossés et stabilisation de ponceaux de drainage sur le rang Taché Est à Sainte-Perpétue
 - 5.2.5- Travaux de reprofilage de fossés et stabilisation de ponceaux de drainage sur le rang Taché Est à Sainte-Perpétue – Désignation du représentant

- 6- Développement local et régional
 - 6.1- Fonds régions et ruralité
 - 6.1.1- Volet 3 – Entente avec le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation pour la définition du projet «Signature innovation» de la MRC
 - 6.2- Fonds d’appui aux initiatives culturelles – Projets recommandés dans le cadre de l’appel à projets du 14 septembre 2020
 - 6.3- Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications
 - 6.4- Entente sectorielle de développement en matière de soutien aux services de proximité – Cadre de gestion proposé pour la MRC de L’Islet
 - 6.5- Réalisation d’une politique régionale en faveur des aînés – Demande à portée collective au Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)
- 7- Gestion des matières résiduelles
 - 7.1- Gestion des matières organiques – Appel de propositions de Recyc-Québec
 - 7.2- Réalisation du plan de gestion des matières résiduelles
- 8- Administration
 - 8.1- Nomination – Poste de préventionniste
 - 8.2- Nomination – Poste de conseillère en marketing Web
 - 8.3- Rapport des dépenses autorisées au 30 septembre 2020
- 9- Développement économique
- 10- Transport collectif
- 11- Communications, attractivité et marketing territorial
- 12- Cour municipale
- 13- Évaluation municipale
- 14- Sécurité incendie
- 15- Compte rendu des comités
- 16- Autres sujets
- 17- Prochaine rencontre
- 18- Levée de la session

Tous les membres du conseil étant présents, il est de plus résolu d’ajouter le point suivant à l’ordre du jour, tout en demeurant conforme aux dispositions de l’article 148.1 du *Code municipal* :

- 16.1- Confirmation d’intérêt – Programme de cadets de la Sûreté du Québec

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020

8611-10-20

Il est proposé par M. Mario Leblanc, appuyé par M^{me} Céline Avoine et résolu à l’unanimité d’adopter le procès-verbal de la session régulière du conseil du 14 septembre 2020, tel que rédigé.

4- QUESTIONS ÉCRITES DU PUBLIC

Aucune question n'est soumise aux membres du conseil.

5- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

5.1- Bilan des activités du *Plan de développement de la zone agricole de la MRC de L'Islet*

Le directeur général dépose et présente le bilan des activités du Plan de développement de la zone agricole et en présente les grandes lignes.

5.2- Programme d'aménagement durable des forêts

5.2.1- Demande de reconduction du Programme d'aménagement durable des forêts

8612-10-20	CONSIDÉRANT QUE	le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) a comme objectif général d'optimiser, avec la participation des intervenants locaux, l'aménagement durable du territoire forestier des régions du Québec;
	CONSIDÉRANT QUE	pour la région de la Chaudière-Appalaches, le PADF représente une enveloppe annuelle de 243 391 \$;
	CONSIDÉRANT QUE	cette enveloppe permet, notamment, d'assurer le fonctionnement et la coordination de la table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de la région;
	CONSIDÉRANT QUE	cette enveloppe est également essentielle pour que les MRC participantes puissent réaliser des projets d'interventions ciblées pertinents pour leur territoire respectif;
	CONSIDÉRANT QUE	le PADF prend fin le 31 mars 2021 et que le ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs (MFFP) n'a envoyé aucun signal quant à sa reconduction;
	EN CONSÉQUENCE,	il est proposé par M. Benoît Dubé, appuyé par M. Alphonse Saint-Pierre et unanimement résolu de demander au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec de reconduire le Programme d'aménagement durable des forêts pour les cinq prochaines années.

5.2.2- Travaux de rechargement de la chaussée, reprofilage de fossés et remplacement de ponceaux du chemin du Lac-Therrien à Tourville

8613-10-20	CONSIDÉRANT QUE	la MRC de L'Islet a présenté une proposition de projet visant la réalisation de travaux d'entretien du chemin du Lac-Therrien;
	CONSIDÉRANT QUE	les travaux visent le rechargement de la chaussée d'environ 30 cm d'épaisseur sur une distance d'environ 100 m, l'installation d'un ponceau de drainage de 300 mm et un autre de 450 mm et le reprofilage de fossés sur une distance d'environ 1,5 km de façon non continue, le tout, afin de favoriser un meilleur écoulement des eaux;

CONSIDÉRANT QUE la Coopérative de gestion forestière des Appalaches (CGFA) propose de réaliser les travaux pour la somme de 22 655,32 \$, plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de L'Islet agit à titre de promoteur du projet;

CONSIDÉRANT QUE le montant admissible à une subvention, qui correspond à 75 % du projet, sera défrayé par la MRC de L'Islet et réclamé au Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) et que 25 % du montant sera assumé par la municipalité de Tourville;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Tourville s'engage à faire l'entretien minimum du chemin du Lac-Therrien au cours des cinq prochaines années;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} Céline Avoine, appuyée par M. Alphé Saint-Pierre et résolu à l'unanimité que le mandat de réalisation des travaux soit octroyé à la Coopérative de gestion forestière des Appalaches (CGFA) pour la somme de 22 655,32 \$, plus taxes.

5.2.3- Travaux de rechargement de la chaussée, reprofilage de fossés et remplacement de ponceaux du chemin du Lac-Therrien à Tourville – Désignation du représentant

8614-10-20 **CONSIDÉRANT QUE** la MRC de L'Islet a présenté une proposition de projet dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Hervé Dancause, appuyé par M^{me} Céline Avoine et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Islet autorise M^{me} Geneviève Paré, directrice du Service de l'aménagement du territoire à la MRC de L'Islet, à signer tout document relatif au projet intitulé «Rechargement de la chaussée, reprofilage de fossés et remplacement de ponceaux du chemin du Lac-Therrien à Tourville».

5.2.4- Travaux de reprofilage de fossés et stabilisation de ponceaux de drainage sur le rang Taché Est à Sainte-Perpétue

8615-10-20 **CONSIDÉRANT QUE** la MRC de L'Islet a présenté une proposition de projet visant la réalisation de travaux d'entretien du rang Taché Est;

CONSIDÉRANT QUE les travaux visent le reprofilage de fossés et la stabilisation de ponceaux de drainage sur le rang Taché Est, soit plus spécifiquement le creusage de fossés sur une distance approximative de 827 m du côté sud et 320 m du côté nord (dans la pente), la stabilisation de deux ponceaux de drainage et le creusage de fossés sur une distance d'environ 20 m du côté sud à partir de l'intersection du chemin des Permis jusqu'au ponceau de drainage suivant;

CONSIDÉRANT QUE la Coopérative de gestion forestière des Appalaches (CGFA) propose de réaliser les travaux pour la somme de 18 641,70 \$, plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de L'Islet agit à titre de promoteur du projet;

CONSIDÉRANT QUE le montant admissible à une subvention, qui correspond à 75 % du projet, sera défrayé par la MRC de L'Islet et réclamé au Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) et que 25 % du montant sera assumé par la municipalité de Sainte-Perpétue;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Perpétue s'engage à faire l'entretien minimum du rang Taché Est au cours des cinq prochaines années;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Mario Leblanc, appuyé par M. Lauréat Fortin et résolu à l'unanimité que le mandat de réalisation des travaux soit octroyé à la Coopérative de gestion forestière des Appalaches (CGFA) pour la somme de 18 641,70 \$, plus taxes.

5.2.5- Travaux de reprofilage de fossés et stabilisation de ponceaux de drainage sur le rang Taché Est à Sainte-Perpétue – Désignation du représentant

8616-10-20 **CONSIDÉRANT QUE** la MRC de L'Islet a présenté une proposition de projet dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Benoît Dubé, appuyé par M. Hervé Dancause et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Islet autorise M^{me} Geneviève Paré, directrice du Service de l'aménagement du territoire à la MRC de L'Islet, à signer tout document relatif au projet intitulé «Reprofilage de fossés et stabilisation de ponceaux de drainage sur le rang Taché Est à Sainte-Perpétue».

6- DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

6.1- Fonds régions et ruralité

6.1.1- Volet 3 – Entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour la définition du Projet «Signature innovation» de la MRC

8617-10-20 **CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec, dans le cadre du pacte fiscal avec les municipalités, a mis en place le Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds régions et ruralité comporte quatre volets, dont un visant le Projet «Signature innovation»;

CONSIDÉRANT QU' une enveloppe de 1 076 750 \$ est prévue pour la MRC de L'Islet afin d'appuyer son Projet «Signature innovation»;

CONSIDÉRANT QUE de cette enveloppe, une somme de 50 000 \$ peut être puisée pour appuyer une démarche, par la MRC, pour définir son Projet «Signature innovation»;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation propose la signature d'un partenariat avec la MRC convenant des modalités liées avec cette enveloppe d'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. André Simard, appuyé par M^{me} Anne Caron et unanimement résolu d'autoriser le préfet à signer l'Entente avec le ministère des Affaires

municipales et de l'Habitation pour le soutien financier à la démarche de définition du Projet «Signature innovation» de la MRC de L'Islet.

6.2- Fonds d'appui aux initiatives culturelles – Projets recommandés dans le cadre de l'appel à projets du 14 septembre 2020

8618-10-20	CONSIDÉRANT QUE	la MRC a procédé à un appel de projets dans le cadre du Fonds d'appui aux initiatives culturelles;
	EN CONSÉQUENCE,	il est proposé par M ^{me} Céline Avoine, appuyée par M. Ghislain Deschênes et résolu à l'unanimité : <ul style="list-style-type: none">- d'accorder la somme de 8 800 \$ au CHSLD Saint-Jean-Port-Joli / CISSS de Chaudière-Appalaches pour son projet «Les visages de notre histoire», sur un coût de projet de 19 252 \$;- d'accorder la somme de 8 800 \$ à L'ABC des Hauts Plateaux pour son projet «La culture au sud», sur un coût de projet de 18 500 \$;- d'accorder la somme de 8 800 \$ à la Maison de la Famille de la MRC de L'Islet pour son projet «De la culture à portée de tous», sur un coût de projet de 12 941 \$;- d'accorder la somme de 3 600 \$ à la Ville de Saint-Pamphile pour son projet «Fresque collective», sur un coût de projet de 4 500 \$;- de mandater le directeur général de la MRC de L'Islet à signer les protocoles d'entente avec les promoteurs.

6.3- Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications

8619-10-20	CONSIDÉRANT QUE	la MRC de L'Islet a amorcé ses travaux pour l'élaboration d'un plan d'action culturel triennal;
	CONSIDÉRANT QUE	la MRC de L'Islet souhaite s'associer au ministère de la Culture et des Communications pour la mise en œuvre du plan d'action;
	EN CONSÉQUENCE,	il est proposé par M ^{me} Anne Caron, appuyée par M. Normand Caron et unanimement résolu : <ul style="list-style-type: none">- de signifier l'intention de la MRC de L'Islet au ministère de la Culture et des Communications de signer une entente de développement culturel;- de réserver une somme comme engagement de la MRC dans cette entente;- que cette somme soit puisée du volet 2 du Fonds régions et ruralité;- d'autoriser le préfet et/ou le directeur général à signer tous les documents se rattachant à cette entente.

6.4- Entente sectorielle de développement en matière de soutien aux services de proximité – Cadre de gestion proposé pour la MRC de L'Islet

8620-10-20	CONSIDÉRANT QUE	la MRC de L'Islet est signataire de l'Entente sectorielle de développement en matière de soutien aux services de proximité;
	CONSIDÉRANT QUE	la MRC de L'Islet souhaite appuyer le développement des services de proximité sur son territoire;
	EN CONSÉQUENCE,	il est proposé par M. Hervé Dancause, appuyé par M ^{me} Céline Avoine et unanimement résolu d'approuver le cadre de gestion pour l'enveloppe réservée à la MRC de L'Islet et de le soumettre au comité directeur de l'Entente sectorielle de développement en matière de soutien aux services de proximité dans la région de la Chaudière-Appalaches pour approbation et de mandater la direction générale pour procéder à l'appel de projets.

6.5- Réalisation d'une politique régionale en faveur des aînés – Demande à portée collective au Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)

8621-10-20	Il est proposé par M. Hervé Dancause, appuyé par M ^{me} Denise Deschênes et unanimement résolu :
	<ul style="list-style-type: none">- de nommer M^{me} Céline Avoine responsable du dossier «aînés» à la MRC;- d'autoriser le directeur général à déposer une demande collective dans le cadre du volet 1 – Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés pour les municipalités suivantes : Saint-Adalbert, Saint-Cyrille-de-Lessard, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Marcel, Saint-Roch-des-Aulnaies, Sainte-Félicité et Tourville;- de désigner le directeur général comme représentant de la MRC pour le suivi de la demande d'aide financière, la signature de la convention d'aide financière et la reddition de comptes.

7- GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

7.1- Gestion des matières organiques – Appel de propositions de Recyc-Québec

8622-10-20	CONSIDÉRANT QUE	la MRC de L'Islet est en processus d'élaboration d'un <i>Projet pilote de récupération dans les établissements de la région qui génèrent de grandes quantités de matières organiques;</i>
	CONSIDÉRANT QUE	ce projet sera déposé auprès de Recyc-Québec dans le cadre de l'Appel de propositions pour soutenir des projets visant la réduction, la récupération et le recyclage des matières organiques du secteur des ICI;
	CONSIDÉRANT QUE	la MRC de L'Islet désire contribuer et investir financièrement dans ce projet pour un montant équivalent à un minimum de 20 % du coût total du projet;
	EN CONSÉQUENCE,	il est proposé par M ^{me} Céline Avoine, appuyée par M ^{me} Anne Caron et unanimement résolu de s'engager financièrement dans le projet, en y investissant un montant équivalant à un minimum de 20 % du coût

total du projet et que cette somme soit puisée des fonds non affectés de la MRC.

7.2- Réalisation du plan de gestion des matières résiduelles

- 8623-10-20 **CONSIDÉRANT QUE** la MRC de L'Islet doit procéder au cours des prochains mois à la révision de son plan de gestion des matières résiduelles (PGMR);
- CONSIDÉRANT QU'** une approche collaborative régionale présente des avantages financiers en termes d'économies d'échelle et de synergies d'action;
- CONSIDÉRANT QUE** six autres MRC de la région de la Chaudière-Appalaches ont aussi signifié leur intérêt à intégrer une approche collaborative dans leur PGMR;
- CONSIDÉRANT QUE** le recours à une ressource professionnelle peut contribuer à assurer la conformité du PGMR par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et Recyc-Québec;
- EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par M^{me} Céline Avoine, appuyée par M. Jean-François Pelletier et unanimement résolu de réserver la somme de 25 000 \$ pour bénéficier d'un accompagnement par un consultant qui proposera d'intégrer une vision régionale par une approche collaborative avec six autres MRC de la région de la Chaudière-Appalaches lors du processus de révision du PGMR et de puiser cette somme des fonds non affectés de la MRC.

8- ADMINISTRATION

8.1- Nomination – Poste de préventionniste

- 8624-10-20 Il est proposé par M^{me} Anne Caron, appuyée par M. Alphé Saint-Pierre et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de M. Kevin Vigeant au poste de préventionniste.

8.2- Nomination – Poste de conseillère en marketing Web

- 8625-10-20 Il est proposé par M. Ghislain Deschênes, appuyé par M^{me} Céline Avoine et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de M^{me} Rachel Blanchet au poste de conseillère en marketing Web.

8.3- Rapport des dépenses autorisées au 30 septembre 2020

Le directeur général dépose le rapport des dépenses autorisées dans le cadre de la délégation de pouvoir de dépenser et suivi des décaissements relatifs aux engagements du conseil.

9- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aucun sujet.

10- TRANSPORT COLLECTIF

Aucun sujet.

11- COMMUNICATIONS, ATTRACTIVITÉ ET MARKETING TERRITORIAL

Aucun sujet.

12- COUR MUNICIPALE

Aucun sujet.

13- ÉVALUATION MUNICIPALE

Aucun sujet.

14- SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun sujet.

15- COMPTE RENDU DES COMITÉS

Il n'y a aucun compte rendu des comités présenté.

16- AUTRES SUJETS

16.1- Confirmation d'intérêt – Programme de cadets de la Sûreté du Québec

8626-10-20

Il est proposé par M^{me} Anne Caron, appuyé par M^{me} Céline Avoine et unanimement résolu de signifier l'intérêt de la MRC de L'Islet à participer au Programme de cadets de la Sûreté du Québec.

17- PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre régulière du conseil de la MRC est prévue le mercredi 25 novembre 2020 à 19 h 30. Il est convenu que la séance aura lieu à la salle municipale de Tourville, à moins d'indications contraires de la Santé publique.

18- LEVÉE DE LA SESSION

8627-10-20

Il est proposé par M. Benoît Dubé, appuyé par M. Hervé Dancause et résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20 h 40.

René Laverdière, préfet

Patrick Hamelin, sec.-trés.